

ACCUEIL PERISCOLAIRE

GESTIONNAIRE 2023.2024 URVILLE NACQUEVILLE

Accueil de Loisirs Périscolaire 2023 - 2024 PERISCOLAIRE/MERCREDI LOISIRS

○ ACCUEIL

L'Accueil de Loisirs Périscolaire accueille les enfants âgés de 3 à 10 ans. Il est ouvert en période scolaire :

- les lundis, mardi, jeudis et vendredis matins* de 7 h 30 à 8 h 20 (départ à l'école à 8h15) (accueil du matin),
- les lundis, mardis, jeudis et vendredis midi de 11 h 45 à 13 h 30 (temps du midi)
- les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir 16 h 30 à 18 h 30,
- le mercredi loisirs de 7 h 30 à 18 h 30

Le mercredi après-midi, les parents peuvent reprendre leur(s) enfant(s) à partir de 16 h 30.

○ LIEUX

1 site pour les temps du lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- Le matin au 260 Rue du Tram pour les enfants de la T.P.S. au C.M.2,
- Le midi pour les maternelles à l'école maternelle (salle périscolaire maternelle),
- Le midi pour les primaires en salle temps du midi et/ou dans la cour de l'école primaire,
- Le soir pour les enfants de la T.P.S. à la G.S. à l'école maternelle (salle périscolaire maternelle), pour les enfants du C.P. au C.M.2 au 260 Rue du Tram à Urville-Nacqueville.



Bureau administratif : 02.33.78.82.53

Centre de loisirs : 02.33.03.36.02

Mail : enfance.urville@famillesrurales.org

Site Facebook: <https://www.facebook.com/people/Lulu-Acm/100083116508871/>

de la restauration sont à transmettre à la Commune de La Hague uniquement sur le site kiosquefamille.fr

L'absence nécessite aussi d'annuler le temps d'animation avant ou après le repas auprès de l'association (enfance.urville@famillesrurales.org) ou par téléphone au 02.33.78.82.53.

B / L'ACCUEIL DU MATIN, DU SOIR ET DE L'ÉTUDE

Les Accueils du Matin et du Soir et l'étude (lundi, mardi et jeudi de 16 h 30 à 18 h) sont facturés par l'association. Le tarif est fixé à la demi-heure selon le principe de dégressivité, toute demi-heure commencée est due.

	Quotient familial < à 752 €	Quotient familial > à 752 €
½ heure	0,66 €	0,92 €
1 h 00	1,28 €	1,73 €
1 h 30	1,58 €	2,14 €
2 h 00	1,89 €	2,55 €
2 h 30	2,19 €	2,96 €
3 h 00 et +	2,50 €	3,37 €

C / LE GOÛTER DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Le goûter est facturé il est distribué les lundis, mardis, jeudis et vendredis vers 17 h, le tarif est de 0,41 cts.

D / LE MERCREDI LOISIRS

La Commune de La Hague est composée de 19 mairies déléguées :

Acqueville	Digulleville	Jobourg	Tonneville
Auderville	Eculleville	Omonville-La-Petite	Urville-Nacqueville
Beaumont-Hague	Flottemanville-Hague	Omonville-La-Rogue	Vasteville
Biville	Gréville-Hague	Sainte-Croix-Hague	Vauville
Branville-Hague	Herqueville	Saint-Germain-Des-Vaux	

Les familles refusant l'accès à leur quotient familial, se verront appliquer le plein tarif en fonction de leur provenance (Commune de La Hague ou Hors Commune de La Hague).



Bureau administratif : 02.33.78.82.53

Centre de loisirs : 02.33.03.36.02

Mail : enfance.urville@famillesrurales.org

Site Facebook: <https://www.facebook.com/people/Lulu-Acm/100083116508871/>

① L'ACCUEIL A LA JOURNÉE DU MERCREDI LOISIRS

Infos : la restauration est facturée par la commune de La Hague mais l'association Familles Rurales d'Urville-Nacqueville et de la Hague a en charge la commande des repas le mercredi.

① Commune de La Hague (de 8 h 30 à 17 h 30) :

Quotients familiaux	Commune de La Hague et enfants scolarisés dans la commune de la Hague				
	Journée d'accueil	Journée d'accueil	Journée d'accueil	Journée d'accueil	Journée d'accueil
	De 8 h 30 à 17 h 30 sans garderie	De 8 h 30 à 17 h 30 + ½ heure de garderie	De 8 h 30 à 17 h 30 + 1 heure de garderie	De 8 h 30 à 17 h 30 + 1 heure ½ de garderie	De 8 h 30 à 17 h 30 + 2 heures de garderie
< à 208 €	4,08 €	4,74 €	5,36 €	5,66 €	5,97 €
208 € à 292 €	4,28 €	4,95 €	5,56 €	5,87 €	6,17 €
293 € à 382 €	4,49 €	5,15 €	5,76 €	6,07 €	6,38 €
383 € à 517 €	4,69 €	5,36 €	5,97 €	6,27 €	6,58 €
518 € à 752 €	4,90 €	5,56 €	6,17 €	6,48 €	6,78 €
> à 752 €	5,10 €	5,76 €	6,38 €	6,68 €	6,99 €

② Hors Commune de La Hague (8 h 30 à 17 h 30) :

Quotients familiaux	Hors commune de La Hague				
	Journée d'accueil	Journée d'accueil	Journée d'accueil	Journée d'accueil	Journée d'accueil
	De 8 h 30 à 17 h 30 sans garderie	De 8 h 30 à 17 h 30 + ½ heure de garderie	De 8 h 30 à 17 h 30 + 1 heure de garderie	De 8 h 30 à 17 h 30 + 1 heure ½ de garderie	De 8 h 30 à 17 h 30 + 2 heures de garderie
< à 208 €	5,92 €	6,87 €	7,76 €	8,21 €	8,65 €
208 € à 292 €	6,21 €	7,17 €	8,06 €	8,51 €	8,95 €
293 € à 382 €	6,51 €	7,47 €	8,35 €	8,80 €	9,24 €
383 € à 517 €	6,80 €	7,76 €	8,65 €	9,10 €	9,54 €
518 € à 752 €	7,10 €	8,06 €	8,95 €	9,39 €	9,83 €
> à 752 €	7,40 €	8,35 €	9,24 €	9,69 €	10,13 €



Bureau administratif : 02.33.78.82.53

Centre de loisirs : 02.33.03.36.02

Mail : enfance.urville@famillesrurales.org

Site Facebook: <https://www.facebook.com/people/Lulu-Acm/100083116508871/>

② L'ACCUEIL A LA DEMI-JOURNÉE DU MERCREDI LOISIRS

① Commune de La Hague et enfants scolarisés dans la commune de la Hague

Quotients familiaux	Matin + repas ou repas + après-midi	Matin + repas ou repas + après-midi + ½ heure d'accueil complémentaire	Matin + repas ou repas + après-midi + 1 heure d'accueil complémentaire
	sans accueil complémentaire	½ heure d'accueil complémentaire	1 heure d'accueil complémentaire
< à 208 €	3,06 €	3,72 €	4,34 €
208 € à 292 €	3,16 €	3,83 €	4,44 €
293 € à 382 €	3,26 €	3,93 €	4,54 €
383 € à 517 €	3,37 €	4,03 €	4,64 €
518 € à 752 €	3,47 €	4,13 €	4,74 €
> à 752 €	3,57 €	4,23 €	4,85 €

② Hors Commune de La Hague :

Quotients familiaux	Matin + repas ou repas + après-midi	Matin + repas ou repas + après-midi + ½ heure d'accueil complémentaire	Matin + repas ou repas + après-midi + 1 heure d'accueil complémentaire
	sans accueil complémentaire	½ heure d'accueil complémentaire	1 heure d'accueil complémentaire
< à 208 €	4,44 €	5,40 €	6,28 €
208 € à 292 €	4,59 €	5,55 €	6,44 €
293 € à 382 €	4,74 €	5,70 €	6,59 €
383 € à 517 €	4,90 €	5,85 €	6,74 €
518 € à 752 €	5,05 €	6,01 €	6,90 €
> à 752 €	5,20 €	6,16 €	7,05 €



Bureau administratif : 02.33.78.82.53

Centre de loisirs : 02.33.03.36.02

Mail : enfance.urville@famillesrurales.org

Site Facebook: <https://www.facebook.com/people/Lulu-Acm/100083116508871/>

○ INFORMATIONS AUX PARENTS

Si votre(vos) enfant(s) fréquente(nt) de façon régulière ou ponctuelle l'Accueil de Loisirs Périscolaire, vous pouvez, sous certaines conditions, déduire ces frais de votre déclaration d'impôt. Il faut pour un couple que les 2 parents travaillent (au moins un mi-temps pour l'un et l'autre) ou que l'un et l'autre soit dans l'impossibilité de travailler (maladie, invalidité, handicap, étudiant, ...). Les frais de repas ne seront pas pris en compte. Si vous pensez être concerné, nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir le justificatif nécessaire.

Fait à Urville-Nacqueville, le 1^{er} janvier 2024

LE PRESIDENT
Nicolas Piquot



Bureau administratif : 02.33.78.82.53

Centre de loisirs : 02.33.03.36.02

Mail : enfance.urville@famillesrurales.org

Site Facebook: <https://www.facebook.com/people/Lulu-Acm/100083116508871/>